

# Sur les rives du Rombach...





## L'équipe municipale 2020 de Rombach-le-Franc au service des habitants

## Sommaire

Infos pratiques	p. 4
Les finances	p. 7
Et si on parlait de...	p. 10
Le coin des associations	p. 19
Nos joies, nos peines	p. 23

Chère rombéchate, cher rombéchat

Cher lecteur,

À l'heure où ces lignes sont écrites, il est encore temps de présenter ses vœux pour l'année naissante. Aussi, pour ce millésime très particulier pour la vie de la commune et de ses habitants, c'est avec grand plaisir que je souscris à cette tradition en vous souhaitant, à chacune et chacun, une très belle année 2020.

Pour ce dernier « mot du maire » du mandat que vous m'avez confié en 2014, je vous proposerai simplement de méditer sereinement quelques extraits des éditions précédentes.

« **2015** risque d'être d'un autre tabac, notamment en raison des baisses drastiques des dotations de l'Etat. Pour y faire face, dans les années à venir, il n'y a pas d'autres choix possibles que de faire encore des économies de fonctionnement, de limiter les investissements ou d'abaisser le niveau de services offerts aux habitants. Raison de plus pour ne compter que sur nous en faisant preuve de solidarité et d'engagement. Chacun d'entre nous, à son niveau, a sa pierre à apporter à l'édifice. Rassemblons nos énergies, avec enthousiasme et dans la bonne humeur. Donnons tort aux grincheux de tous poils, combattons ensemble les incivilités qui pourrissent notre quotidien, abattons le pessimisme ambiant, retrouvons nous, chaque fois que l'occasion nous en est donnée, pour réfléchir, discuter et agir pour le bien de notre village et de notre vallée. »

« **2016** : assis à mon bureau en mairie, j'entends les cris et les rires des enfants de l'école élémentaire ; quel bonheur ! Je me dis que chacun devrait pouvoir être capable de déceler ces petits moments d'espoir qui s'offrent à nous... Je me dis que chacun, à sa place, avec ses propres moyens et ses envies, peut faire en sorte que la vie future de ces bambins soit encore plus belle que la notre. Je me sens le fruit de la génération des Trente Glorieuses pour laquelle bonheur personnel et croissance illimitée était intimement liés. Je sais aussi que je suis à cheval entre deux mondes : celui de mes parents et grands-parents dont les choix et quelques fois les sacrifices ont fait que je suis où je suis aujourd'hui ; et celui de mes enfants et surtout de mes petits enfants, pour lequel, de là où je suis, je me sens la responsabilité individuelle de leur laisser un avenir radieux... Une passerelle entre deux mondes radicalement différents. »

« **2017** sera une année importante pour notre démocratie avec des élections présidentielle et législative ; néanmoins, il ne faut pas attendre que les solutions sortent toutes ficelées des urnes. C'est à nous, chacun à notre niveau, de réfléchir et d'agir pour améliorer notre quotidien commun. Agissons avec détermination, enthousiasme et joie de vivre dans un environnement malgré tout privilégié. »

« **2018** : tout seul, on va plus vite mais ensemble on va plus loin »

« **2019** : je profite également de cet édito pour remercier toute l'équipe municipale, élus et agents qui oeuvrent sans compter leur temps ni leur énergie pour que la vie à Rombach soit un peu meilleure qu'ailleurs. Et j'associe dans ces remerciements tous les bénévoles qui n'hésitent pas, chaque fois que l'occasion leur en est donnée, à faire bénéficier notre commune et ses habitants de leur enthousiasme et leur savoir faire.

Pourtant malgré cette évidente bonne volonté que je constate tous les jours, je ne peux m'empêcher d'émettre une crainte pour l'avenir : celle de voir la vie de nos associations se tarir faute d'engagement vers les responsabilités, pourtant enrichissantes et nobles, de potentiels successeurs aux anciens qui aspirent à prendre un peu de recul bien mérité ; une crainte associée à un espoir : que la lecture de cette nouvelle édition de « Sur les rives du Rombach » donne envie à l'une ou l'autre d'entre vous de faire un pas de plus dans votre engagement pour notre village. »

Comme d'habitude, vous trouverez dans cette édition des informations pratiques, des rétrospectives sur l'année 2019 à Rombach ainsi que des articles de fond sur des sujets variés.

Bonne lecture  
Votre Maire, Jean Pierre HESTIN

## INSCRIPTION EN MAIRIE

• Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie, afin de faciliter nombre de démarches administratives en particulier la mise à jour de notre fichier « population ».

• Par ailleurs, il est rappelé que **l'inscription sur la liste électorale** n'est faite qu'après en avoir fait la demande à la mairie sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.

• **Pour les plus de 65 ans et personnes handicapées** : La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004. Ce recensement vise à la mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cas de risques exceptionnels.

## LA PERMANENCE DU DÉPUTÉ Jacques Cattin

**Attaché parlementaire** : Luc WAUTHIER

**Secrétaire** : Rosalie Formara

6 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM

**Tél.** : 03 89 27 29 64 - **Fax** : 03 89 27 16 73

**Email** : contact@jacques-cattin.fr

**Site internet** : www.jacques-cattin.fr

## MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h** à la Communauté des Communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.

**Tél.** : 03 89 58 34 57 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

## CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

**Contact** au 810 25 68 10 - Fax : 03 89 41 99 72

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

**Vous êtes une personne relevant d'une notification de la MDPH**

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

**Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aider**

**PERMANENCES** : Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h

**Tél.** : 03 89 58 11 28

**Adresse** : Service d'accompagnement à la vie sociale

5 rue du Dr Muhlenbeck

BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

## INFORMATION RETRAITE

**Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)**

36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX

## DÉGÂTS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

**Estimateur de dégâts de sanglier :**

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs

13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE

**Tél.** 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

## CONSULTATIONS MENSUELLES DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Hôpital Intercommunal du Val d'Argent

**Tél** : 03 89 22 42 22

17, rue Jean Jacques Bock - 68 160 Sainte-Marie-Aux-Mines

Gynécologie-obstétrique : Docteurs GRALL et HADIDALLAH

Les RDV sont à prendre auprès du secrétariat médical au : 03 89 22 42 07

## ESPACE INFO ENERGIE DU CENTRE ALSACE

**PERMANENCE** : Marie DUPONT

Hotel d'Ebermunster

7 rue du sel - 67600 SELESTAT

**Tél.** 03 88 92 00 43 sur rendez-vous

## AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

**(ADIL : WWW.ADIL68.ORG )**

**PERMANENCE** : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h

**Tél.** 03.89.21.75.35

## Pensez à déneiger votre trottoir et l'accès à votre boîte aux lettres !

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier ou de la sciure de bois.

## Tarifs des Services Communaux

Concession droite de place et location	
Moins 1 ha (tarif annuel)	13,40 €
Par ha supplémentaire	8,00 €
Passage	26,90 €
Source	40,20 €
Prise d'eau avant réservoir	132,00 €
Abri Chasse	70,40 €
Loyer Presbytère	446,60 €
Droit de Place	9,90 €
Concession de cimetière	
<b>Terrain nu</b>	
15 ans (1x2 m)	43,80 €
15 ans (2x2 m)	86,20 €
30 ans (1x2 m)	85,90 €
30 ans (2x2 m)	170,50 €
<b>Columbarium (granit rose)</b>	
1 cellule 15 ans	162,40 €
1 cellule 30 ans	324,80 €
Photocopies	
A4	0,25 €
A3	0,50 €
Location d'engins communaux	
Tarif horaire engin de chantier	79,20 €
Tarif horaire ouvrier supplémentaire	21,20 €
Eau - Assainissement	
Eau	1,080 €
Prélèvement ressource	0,096 €
Lutte contre la pollution	0,350 €
<b>TOTAL EAU</b>	<b>1,526 €</b>
Assainissement modernisation des réseaux - collecte	0,233 €
Assainissement	1,25 €
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>	<b>1,483 €</b>
<b>TOTAL EAU ASSAINISSEMENT</b>	<b>3,009 €</b>
Location compteur annuelle	15,00 €
Espace R.Hestin	
<b>Journée</b>	
<b>Avec cuisine et chauffage</b>	
Personnes et associations extérieures	186,40 €
Rombéchats et associations	101,00 €
Usage commercial	264,10 €
<b>Sans cuisine avec chauffage</b>	
Personnes et associations extérieures	103,60 €
Rombéchats et associations	62,60 €
Usage commercial	162,50 €
<b>Weekend (du vendredi 17h au lundi 10h)</b>	
<b>Avec cuisine</b>	
Personnes et associations extérieures + Nouvel an	362,40 €
Rombéchats	199,80 €
Associations rombéchates	146,10 €
<b>Sans cuisine</b>	
Personnes et associations extérieures	207,10 €
Rombéchats	146,10 €
Associations rombéchates	120,20 €

## Programme d'activités 2020 (à consommer sans modération)

### 25 janvier :

AG du comité de cavalcade LPV/RLF, à LPV

### 31 janvier :

AG du CARF (élection d'un nouveau conseil d'administration)

### 1<sup>er</sup> février :

AG Chevaliers de la Gaule

### 2 février :

Choucroute jumelage

### 7 février :

Réunion publique

### 8 février :

Soirée théâtre à l'espace R.Hestin (par l'ATRMO)

### 15 mars :

Elections municipales 1<sup>er</sup> tour

### 22 mars :

Elections municipales 2<sup>e</sup> tour

### 28 mars :

Carnaval des enfants (par St Martin)

### 29 mars :

AG du comité de jumelage

### 5 avril :

Cavalcade RLF-LPV

### 9 avril :

Don du sang

### 25 avril :

Concours de belote (par la caecilia)

### 7 mai :

Réunion publique

### 21 au 24 mai :

Voyage à Vinon en Quercy/Quatre routes du LOT (par Com.Jumelage)

### 6 juin :

3<sup>ème</sup> journée citoyenne

### 19 juin :

Fête de la Musique par la Caecilia

### 26 juin :

Spectacle/boum fin d'année scolaire (par l'association St-Martin)

### 12 - 14 juillet :

Fête rombéchate, par le CARF (cérémonie, bal populaire, feu d'artifice, marché villageois, attractions foraines...)

### 26 juillet :

Sortie pédestre par le comité de jumelage

### 14 août :

Soirée guinguette

### 4 septembre :

Sainte Rosalie

### 12 septembre :

Concours de pétanque (par la Caecilia)

### 17 au 20 septembre :

Carrefour européen du patchwork ; restauration tenue par le comité de jumelage.

### 25 septembre :

Réunion publique

### 24 octobre :

Thé dansant à LPV, par le comité de cavalcade LPV/RLF

### 27 octobre :

Don du sang à l'espace R.Hestin

### 13 novembre :

St Martin par l'association St Martin

### 5 décembre :

Commémoration, souvenir des victimes guerre d'Algérie par la municipalité

### 6 décembre :

St Nicolas passe au Couarail, par le CARF la municipalité

### 11 décembre :

Réunion publique au Couarail

### 13 décembre :

Repas de Noël pour nos « Anciens »

## Budget-finances

Le budget de la commune est composé de 3 budgets qui doivent tous être votés en équilibre : le budget principal (ou général) et 2 budgets annexes (camping et forêt).

Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Il permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs. En recettes, il est principalement abondé par les impôts dit locaux, les dotations de l'Etat et les produits des services publics.

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais aussi votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (camping, ventes, etc.). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

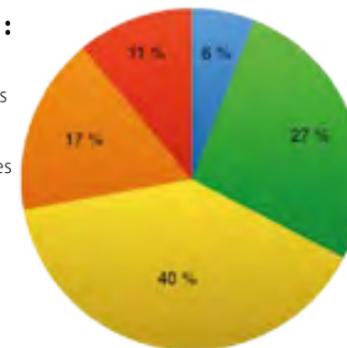
Chaque budget est divisé en deux sections : fonctionnement (ou exploitation) et investissement ; chacune de ces deux sections comprend deux parties : recettes et dépenses.

## Résultats 2019 du budget général

### Fonctionnement :

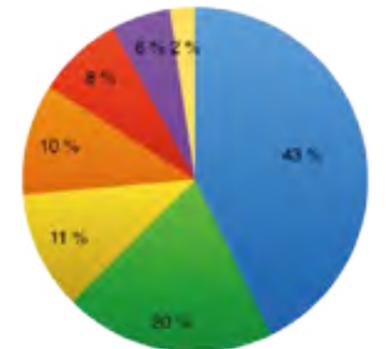
Recettes : 499 809 €

- Produits des services
- Dotation de l'Etat
- Impôts ménages
- Autre impôts et taxes
- Autres produits
- Opération d'ordre



Dépenses : 388 051 €

- Charges de personnels
- Autres Charges (Indemnités, subventions, financières)
- Impôts - Taxes
- Divers (cotisation AFU, etc.)
- Entretien, maintenance, assurance
- Consommation d'énergie
- Fournitures
- Opération d'ordre



Les recettes marquent cette année une augmentation de 16,5 %, essentiellement due à un bon bilan 2018 de la forêt (autres produits); le produit des taxes (Taxe Habitation et Taxes foncières), à taux restés constants, est en très légère augmentation de 2 % tandis que les dotations de l'état ont continué à baisser (-3,66%).

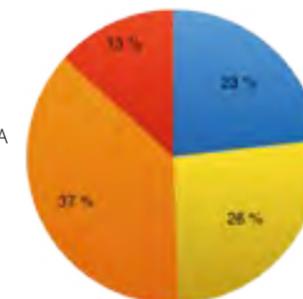
Les dépenses marquent une baisse substantielle de 8,3 % ; les charges de personnel et les charges financières sont en baisse (respectivement -11 % et - 3,5%) mais c'est surtout la facture énergétique qui continue à baisser (encore -13 % cette année) grâce notamment à la mise en œuvre complète du nouvel éclairage public et au contrôle des consommations de nos bâtiments publics.

L'excédent de fonctionnement 2019 (65804 €) est supérieur à celui de 2018, ce qui porte l'excédent de fonctionnement cumulé au 1/01/2020 à 260474 €.

### Investissement :

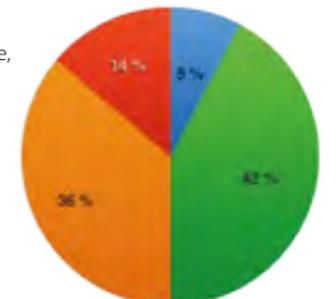
Recettes : 65 804€

- Excédent fonctionnement
- Emprunts
- Subvention Etat
- Fond de compensation TVA
- Opération d'ordre



Dépenses : 121 698€

- Travaux (chaussée route Hingrie, rue Pierreusegoutte)
- Remboursement d'emprunts
- Achats de terrain (AFU Gérardgoutelle)
- Acquisitions de biens
- Opération d'ordre



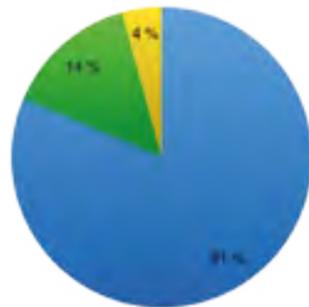
Les recettes d'investissement sont en nette baisse cette année ce qui a conduit à limiter les dépenses ; néanmoins des projets comme la rénovation de l'éclairage public et celle de l'espace R.Hestin ont pu être menés à bien, grâce il faut le souligner à une forte implication de bénévoles; la transformation de l'école maternelle, désormais vide, en école élémentaire bilingue a pu également être lancée.

## Budget Forêt

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 224719 € et les dépenses sont de 222621 €. Contrairement à l'année dernière (solde très largement positif) les ventes sont restées faibles du fait de la conjoncture morose (maladies et sécheresse). Les dépenses ont augmenté d'environ 10% dû au fait qu'il a fallu anticiper des coupes de bois morts ou scolytés.

### Recettes : 224 719 €

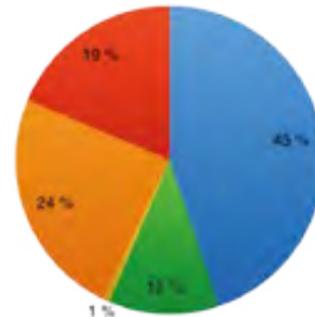
- Produit des coupes
- Produit de la chasse
- Taxe foncière



On réalise en 2019 un solde légèrement positif qui ne permettra pas de faire des investissements importants l'année prochaine, ce qui a été pris en compte dans le programme de travaux 2020. Comme l'année dernière, les dépenses d'investissement restent toujours faibles cette année (1000€).

### Dépenses : 222 621 €

- Débardage, façonnage
- ONF honoraires et frais de garderie, taxe à l'hectare
- Frais sur les ventes
- SIVU
- Divers



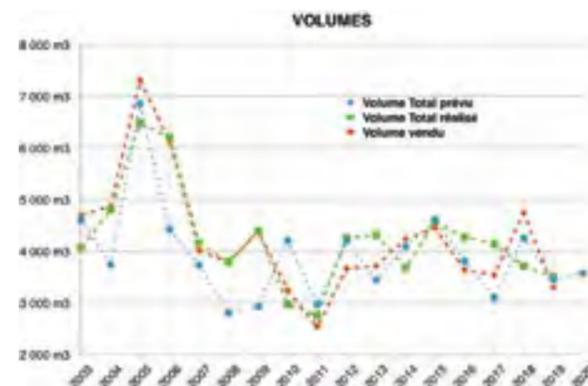
## Pour interpréter les chiffres des coupes de bois, il convient de les examiner sur plusieurs années (ici depuis 2003).

Certaines années (ex : 2005, 2010 ou 2014), du bois coupé dans les années précédentes a été vendu, ce qui explique que comme en 2018, ces années-là, le volume total des ventes (en rouge) dépasse le volume total réalisé (en vert). Les courbes ci-contre présentent les résultats financiers de la forêt sur 17 ans. Les recettes (en bleu) proviennent des coupes de bois ainsi que de la location des 3 lots de chasse.

Les dépenses (en vert) sont générées par l'exploitation de la forêt (coupes, débardage, entretien, travaux forestiers et sylvicoles ainsi que tous les honoraires et frais de garderie).

La courbe en rouge présente le résultat net de l'exploitation de la forêt (y compris les taxes foncières payées par la commune).

L'année 2019 est redevenue très moyenne ne permettant pas, contrairement à l'année dernière, à la forêt d'être une source de revenus pour la commune ceci à cause de prix sur le marché de vente des bois toujours faibles et une conjoncture morose.



## Résultats 2018 du Budget Camping

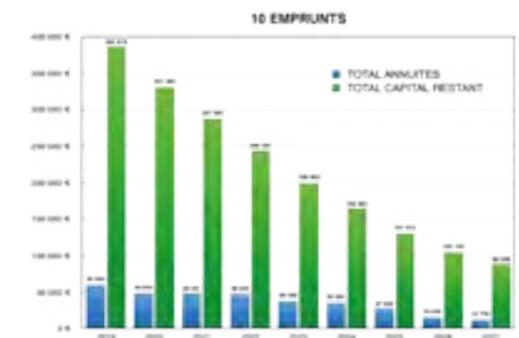
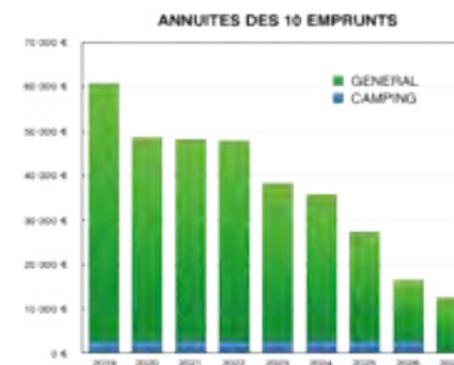
Les recettes d'exploitation sont encore en baisse cette année (-6,4%) ; ceci est certainement dû au fait que notre produit n'est pas bien valorisé et finalement peu connu. Les dépenses d'exploitation sont en hausse de près de 11 % ; ceci est dû à une facture énergétique trop importante et surtout à l'achat des matériaux et nouveaux équipements nécessaires aux travaux de rénovation des chalets (38 % des dépenses réelles de l'année) effectués par une équipe de bénévoles.

Cette rénovation devrait permettre de mieux valoriser notre camping.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'exploitation présente un très léger excédent de 427 euros auxquels s'ajouteront 4874 euros de TVA récupérée pour les travaux effectués en 2019 ; l'investissement est toujours excédentaire de 27641 euros.

## Les Emprunts au 1<sup>er</sup> janvier 2020

En 2020, il reste 8 emprunts (2 arrivés à échéance fin 2019). Sont en cours sur l'ensemble des budgets : 7 pour le budget général (551 000€) et 1 pour le budget camping (25000€). Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune est encore redevable de 331 364€ de capital. Les remboursements annuels (intérêts + capital) en 2019 se sont élevés à 60525€. En 2020, toute chose égale par ailleurs, ils s'élèveront à 49354€ pour les 8 emprunts du BG et du budget camping.



Le graphique ci-dessus montre que le capital restant dû va diminuer d'environ 15% chaque année, et les remboursements seront aussi en constante diminution durant les 5 prochaines années, avec une baisse importante des annuités à partir de 2020.

## Les principaux investissements à prévoir en 2020 (sur décision du conseil municipal)

- Rénovation des salles de classes de l'école maternelle pour en faire le site élémentaire bilingue de l'École du Chalmont
- Réalisation d'une placette (point d'apport volontaire OM et places de stationnement) en bas de la rue de Pierreusegoutte
- Poursuite de l'entretien des chemins goudronnés vers les « écarts »

Pierre Leisy

## Des cours informatique au Couarail le jeudi après midi

Apprendre les bases de l'informatique avec les logiciels les plus utilisés, traitement de texte, tableur, téléchargement de photos...

C'est aussi pour vous permettre de suivre l'évolution numérique, vous permettre de répondre à vos mails, faire vos déclarations, prendre des rendez-vous, utiliser une clé USB, apprendre à naviguer sur le net, naviguer sur les réseaux sociaux... Les cours se déroulent le jeudi de 14h30 à 15h45 et de 15h45 à 17h tous les 15 jours.

Ouvert à toutes les personnes sans limite d'âge qui souhaitent débiter ou perfectionner leurs connaissances informatiques dans une ambiance conviviale.

Quelques mots des futurs informaticiens :

Paulette : « Même si je galère, j'apprécie l'ambiance »

Marie-Rose : « C'est agréable de tous se retrouver pour un après-midi de travail, de connaissance, d'apprentissage mais aussi de détente. »

Christiane : « J'aime beaucoup, c'est super. »

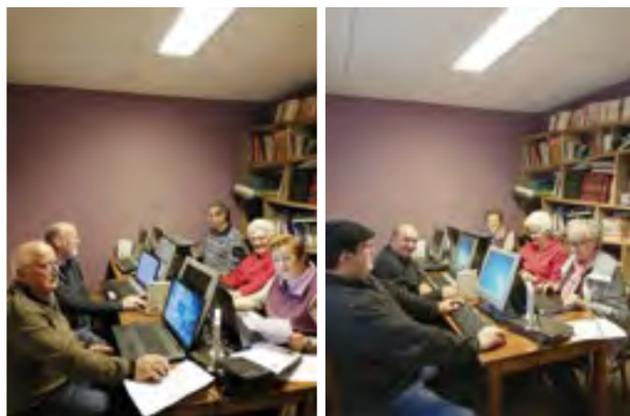
François : « Y a pas d'âge pour apprendre »

Pascal : « C'est dommage que ce soit que tous les quinze jours »

Fritz : « Je suis content d'avoir de l'aide »

Jacky : « J'ai bien fait de venir, je mourrai moins bête »

Jean Claude : « Là... je suis concentré, mais j'aime bien venir »



**N'hésitez pas à venir nous voir, ou à contacter Léo aux Labs du Val d'Argent pour tous renseignements : 03 89 58 77 24**

## Généalogie en Val d'Argent

Depuis le mois de septembre 2019, les activités de l'« Association Généalogique du Val de Lièpvre et Environs » ont repris. Suite au décès de son président, Michel Krucker, en début d'année, un nouveau Conseil d'Administration s'est mis en place et l'association s'est installée dans de nouveaux locaux, situés au 7A rue Maurice Burrus, dans l'Espace d'Activités de la Filature, en-dessous de TLVA, à Sainte Croix aux Mines. Les perspectives restent les mêmes :

- accueillir toute personne curieuse de trouver ses racines familiales,
- proposer l'aide utile à la recherche des actes de naissance, mariage et décès de l'état civil, et de ceux de baptême, mariage et sépulture des registres paroissiaux et à leur lecture ou déchiffrement (français, allemand et latin),

- mettre à disposition les ressources de notre bibliothèque (nombreux livres et fascicules, d'arbres d'ascendance, de relevés et photocopies des actes des registres d'état civil ou paroissiaux pour la vallée et son voisinage immédiat (Val d'Orbey - Châtenois- Riquewihr- Thannenkirch etc) réalisés par notre association ; ouvrages de relevés d'actes de communes ou paroisses du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et des Vosges, réalisés par des associations de généalogie de ces départements)

- partager nos compétences informatiques pour la pratique des logiciels et sites Internet de généalogie, pour la recherche dans les Archives Départementales.

Nous poursuivons actuellement des travaux de dépouillement d'actes entrepris par le président précédent et son équipe pour Lapoutroie et Riquewihr. Nous proposons aux communes du Val d'Argent et des environs de répondre pour elles aux demandes du public en ce qui concerne leurs recherches généalogiques.

Pour finir, une nouveauté : nos «ateliers de généalogie», pour petits

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de :

Albert KLEIN, président  
Denis PETIT, trésorier  
Luc ADONETH, assesseur

Raoul HINSINGER, assesseur  
Claude ZEYER, assesseur  
Daniel HAURY, vice-président  
Marie-Hélène PETIT, secrétaire  
David BOUVIER, assesseur  
José RIES, assesseur

groupes et sur réservation, qui auront lieu un samedi par mois de 14h à 15h30. Au programme : pour les débutants, une initiation aux premiers éléments d'une généalogie : le vocabulaire des chercheurs de familles, les abréviations et symboles, les livres de généalogie, la prise de notes (fiches ou logiciel), le choix d'un type de généalogie, les lieux où trouver les actes, extrait ou copie intégrale, la numérotation, l'écriture des dates, les calendriers les langues utilisées dans les actes. Pour les initiés, d'autres thèmes feront suite sur plusieurs séances : lire et traduire le latin, l'allemand ; déchiffrer les écritures du français ancien.

En 2020, pour le premier semestre, les séances auront lieu les 11 mars, 4 avril, 16 mai, 13 juin et seront annoncées par voie de presse.

Nous attendons de nouveaux membres pour nous soutenir dans nos actions ainsi que de nouveaux bénévoles pour nous épauler dans nos travaux.



**Siège social de l'association :**

**Association généalogique du Val de Lièpvre et Environs Mairie de Lièpvre 68160 LIEVPRE**

**Adresse du local : 7A, rue Maurice Burrus 68160 SAINTE-CROIX-aux-MINES**

**Tél. 03 68 6116 72 (+ répondeur)**

**Permanence : le mercredi de 13h30 à 18h (ou sur RDV)**

## La journée citoyenne

Si en 2019, la journée citoyenne n'a pas été organisée en tant que telle, l'action citoyenne s'est néanmoins traduite par la réalisation de deux beaux projets.

Depuis 2016, les rombéchates et rombéchats qui ont envie de consacrer un peu d'énergie et de temps à l'embellissement et la qualité de vie dans notre village conviennent d'une journée (en fin de printemps) pour, en équipe constituée, réaliser un projet qu'ils ont imaginé. La logistique de la journée ainsi que les matériaux nécessaires sont à la charge de la collectivité alors que la main d'oeuvre est bénévole et... enthousiaste.

En 2019, cette envie de « faire pour le village » a été comblée par la mise en œuvre et l'aboutissement de deux gros chantiers bénévoles

Dès la fin 2018 et pendant tout le premier trimestre 2019, à raison de nombreuses heures par semaines,

vacances y compris, une dizaine de volontaires se sont retrouvés à l'espace R.Hestin pour lui refaire une beauté intérieure. Sol, murs, plafond, scène, éclairage, sono, la grande salle et les salles annexes, même le hall et les toilettes, tout a été refait à neuf. Le résultat, consacré par une soirée officielle d'inauguration de haute volée, est extra-ordinaire. Une fierté pour l'équipe et le village.

En mai 2019 puis en janvier 2020, ce sont deux chalets de notre camping municipal qui ont bénéficié du savoir faire et de l'enthousiasme de bénévoles du village. Des fins de semaines et des soirées consacrées à redonner un nouveau « look » à l'intérieur de ces habitations de vacances qui a d'ores et déjà séduit les touristes qui ont pu en profiter. Là encore un beau challenge remporté par une belle équipe de bénévoles.

Et nous n'oublions pas que le chantier de rénovation de la main courante le long de la rivière, route de la Hingrie, ouvert lors de la JC 2018 a été poursuivi en 2019 par notre regretté Yves.



# 2019 en images...

# 2019 en Images...



19 janvier : La crémation



24 mars : Cavalcade



Décembre 2018 à mars 2019 : Travaux à l'espace R. Hestin



2 octobre : Le val des gouttes à la mine



(avant)



26 octobre : Inauguration ESP RH (après)



10 avril : Le val des gouttes à Nancy



6 décembre : St Nicolas



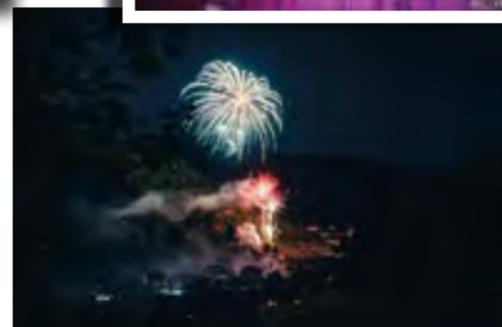
7 décembre : Départ Téléthon du Courail



2 mai : Le retour des biquettes au Sacré-Coeur



11 mai : Médiathèque à RLF



14 juillet : Fête à RLF (photos : Félix 13)



24 novembre : Anniversaire libération (photos JLK)



Août : Guinguette



6 septembre : 3<sup>ème</sup> réunion publique au Courail



12-15 septembre : CEP à l'espace R.Hestin



Décembre 1071 nounours à Rombach



15 décembre : Noël des anciens



## Témoignages de la Libération de Rombach-le-franc 28 & 29 novembre 1944

Recueillis par Corinne Ménétré auprès de Monique Ménétré épouse WALTER ( âgée de 13 ans en 1944) et de Gérard HINSINGER ( âgé de 14 ans en 1944) et lus lors de la cérémonie du 24 Nov 2019 par 5 enfants de RLF Adeline, Luna, Edouard, Florian et Lukas.



Lundi 27 novembre 1944: depuis plusieurs jours les troupes allemandes stationnées à Rombach-le-franc se préparaient à des affrontements imminents, elles avaient déjà dressé un barrage anti-char au bas de la rue de Naugigoutte et fait sauter la route du Col de Fouchy au niveau de la ferme de la Rochette pour entraver l'avancée des troupes alliées. Les Allemands montent ces derniers temps sur la Vaurière mener des combats pour maintenir leurs positions. Les troupes américaines sont sur les hauteurs de Hargoutte et tirent sans relâche des mortiers sur la Vaurière où se trouve la ferme familiale de Gérard HINSINGER. La toiture de la ferme a été transpercée, il y a quelques jours, par un obus américain qui heureusement n'a pas explosé.

Gérard HINSINGER se souvient qu'avec son père ils avaient dû rebrousser chemin en allant à la messe le dimanche 26 novembre 1944, car ça tirait rudement vers Ste Croix aux Mines. Alors l'après midi tous les deux étaient montés sur le rocher du Chalmont au sommet de la montagne pour avoir une vue de la vallée de Ste Marie aux Mines et sur les combats. La fumée des tirs nourris montaient des vallons de Ste Croix aux Mines. Les Américains sont dans la vallée, les troupes progressent, Ste Marie aux Mines et Ste Croix aux Mines doivent être libérées ou en passe de l'être... Les Américains vont certainement arriver sur Rombach-le-franc par la ligne de crête de Ste Croix aux Mines par les hauteurs de la Hingrie. Les bombardements aériens américains se poursuivent depuis plusieurs semaines.

Lundi soir 27 novembre 1944, Monique Ménétré, comme toutes les nuits, ces derniers temps, descend passer la nuit à la cave, on y accède par une porte dans la cuisine, c'est une grande cave voutée, car la maison est un ancien relais de chevaux et une ancienne auberge. Toutes les nuits, Monique y descend avec ses grands parents paternels et ses parents Louise et Henri, sa grande sœur Cécile, ses frères Jean-Jacques, Roger et Pierre, et les voisins de la maison d'à côté réquisitionnée par la Kommandantur Allemande; la cave est spacieuse et chacun tente de trouver sa place pour dormir un peu, échangeant quelques mots dans la promiscuité d'une nuit.

Durant la nuit du 27 au 28 novembre 1944, le chef militaire allemand, sachant les Américains tout proches, conseille à la voisine de détruire toutes les photos où la jeune voisine est photographiée avec son amour de pilote allemand, et demande des vêtements civils pour qu'un de ses hommes originaire de la contrée de Wissembourg, un Malgré Nous, puisse ne pas être fait prisonnier par les Américains et rester en Alsace pour regagner son village natal.

Vers 2-3 heures du matin le 28 novembre 1944, les troupes Américaines qui avaient progressé par les hauteurs de la Hingrie et par les vallons de Vourogoutte-Vougnigoutte dès le 27 novembre 1944 atteignent le bas du village. Le chef militaire allemand et ses troupes quittent précipitamment la cave dans la nuit et regagnent la ferme de Gérard HINSINGER à la Vaurière. Il ne savent pas qu'à la ferme HINSINGER dans la pièce à côté de celle où ils s'établissent sont cachés des jeunes depuis plusieurs mois pour éviter d'être enrôlés dans l'armée allemande ou dans les usines en Allemagne. Gérard HINSINGER se rappelle que cela a failli mal se terminer car le chef des troupes allemandes, avant de se rendre au dispensaire médical situé dans la ferme Tourneur située à côté de leur ferme, avait demandé à ses soldats de fouiller la ferme Hingsinger. Heureusement que ces derniers n'ont pas obtempéré car dans la chambre du fond, plusieurs resquilleurs

au travail obligatoire ou à l'incorporation dans l'armée allemande s'étaient fait couper les cheveux et ceux-ci se trouvaient encore au sol; les soldats avaient alors déclaré à leur chef que RAS (rien à signaler).

29 novembre 1944 au matin: quelques hommes d'âge mûr du bas du village dont le père de Monique s'étaient concertés pour que quelqu'un aille demander au chef des troupes allemandes de se rendre ce qui mettrait fin aux tirs d'artillerie des américains sur le village de Rombach-le-franc depuis Hargoutte. C'est alors Joseph HESTIN après avoir avalé un verre de schnaps pour se donner du courage qui fut mandaté par les hommes du bas du village pour demander au chef allemand et ses troupes stationnées à la Vaurière de se rendre. Le courageux Joseph HESTIN monte alors vers la ferme HINSINGER. Gérard HINSINGER se souvient que Joseph HESTIN a dit au chef des troupes allemandes « Si vous ne vous rendez pas, je vous crève ». Le chef allemand accepte avec la majorité de ses troupes, seul un soldat allemand refuse et décide de passer dans le val de Villé, celui-ci sera blessé mortellement quelques jours plus tard.

Alors Joseph HESTIN décroche un rideau en crochet blanc de la fenêtre et l'accroche à l'extérieur de la ferme, signifiant l'acte de reddition des troupes allemandes. Les tirs américains des hauteurs de Hargoutte cessant, Joseph redescend alors sur le village de Rombach-le-franc en agitant le rideau blanc, il est suivi des troupes allemandes.

Les troupes allemandes se rendent aux troupes militaires Américaines du Général PATCH Alexander qui au matin du 29 novembre 1944 sont descendues au bas du village et remontent la Vaurière, évitant des combats de la dernière garde préservant les vies des rombéchats.

Les soldats allemands sont alignés en rang et faits prisonniers par les Américains devant une maison face à la ferme Ménétré; alors quelques hommes du bas du village, dont Joseph HESTIN et le père de Monique vont serrer la main des soldats allemands pour s'être rendus, cela ayant mis fin aux tirs d'artillerie sur le Rombach-le-franc et préservant la vie des villageois. Monique craignait pour son père des représailles des résistants zélés de la dernière heure.

Rombach-le-franc est alors libéré le 29 novembre 1944 vers 15H30!

L'armée allemande devant le monument aux morts le 1 avril 1944



## Ensemble, relevons le défi du vieillissement



Au bout d'un cheveu gris, il y a toujours un cœur qui bat...

**Vous avez toujours rêvé de participer à des actions concrètes de solidarité près de chez vous ? Ce sera désormais possible avec la Fondation AGES – Alsace Grand Est Seniors.**

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation AGES soutient des initiatives en faveur de nos aînés, de leurs aidants et des professionnels du grand âge.

**Que vous soyez un particulier, une entreprise ou une association, ensemble nous avons tous un rôle à jouer.**

Pour ce faire, la Fondation a créé PulseAges : une plateforme de financement participatif dédiée aux projets qui répondent aux enjeux du vieillissement.



L'utilisation de la plateforme est à la portée de tous :

- Aux associations porteuses de projets, PulseAges apporte de nombreux avantages pour collecter les fonds nécessaires à leur action : visibilité, crédibilité et accélération
- Aux citoyens, PulseAges offre un terrain de découverte de nombreuses initiatives auxquelles ils pourront apporter leur soutien d'un simple clic.
- Aux entreprises, PulseAges propose de formidables opportunités pour exprimer leur solidarité et leur responsabilité

sociétale en devenant mécène.

**Pour être acteur d'une société plus solidaire envers ses aînés, rendez-vous sur [www.fondation-ages.org](http://www.fondation-ages.org)**

## L'intercommunalité en Val d'Argent

Pour les rombéchats (lecteurs principaux, mais pas qu'eux, de ce bulletin), l'événement intercommunal marquant l'année 2019 c'est bien sûr la décision unanime des conseillers municipaux de ne plus envoyer de représentants dans les instances de gouvernance (commission permanente et conseil communautaire) de la CCVA. Cet événement nous est d'ailleurs rappelé dans la chronique de l'année 2019 du bulletin d'information N°58 de la commune de Lièpvre, au 18 septembre :

« Rombach-le-Franc décide la politique de la chaise vide à la Com.com ». Ce rappel, surprenant dans la chronique communale d'un autre village, contraste avec le silence assourdissant sur ce sujet lors de la rétrospective 2019 effectuée lors de la cérémonie des vœux de la CCVA.

Pour le reste, l'année intercommunale 2019 est la plus pauvre (dans tous les sens du terme) depuis de nombreuses années. Difficile d'être fier d'un beau projet qui aurait abouti cette année.

Jean Pierre HESTIN



## Une naturopathe au Couarail

Diplômée de la Faculté de Naturopathie de Dijon, Lydie Renckly a présenté sa discipline entre juin et novembre 2019 (stress, dormir mieux, aliments santé, gestion des émotions)



### La naturopathie c'est quoi ?

Reconnue par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) comme étant la 3<sup>ème</sup> médecine traditionnelle, aux côtés de la Médecine Traditionnelle Chinoise et de la Médecine Ayurvédique, la naturothérapie est une médecine holistique, qui prend en considération tous les aspects de la personne et cherche à agir, non pas sur le symptôme, mais sur la cause. Véritable médecine holistique, la naturopathie a une dimension à la fois curative mais aussi et avant tout préventive. Au sens de la véritable prévention, celle qui vise à maintenir un état de santé optimal par tous les moyens que la Nature met à votre disposition.

Lydie vous expliquera en détail sa discipline et ses spécialités, en plus de vous présenter ses différentes prestations avec par exemple :

- Bilan naturopathique : C'est un travail qui répond à une plainte de la personne (problématique de vie, de santé) et qui vise un objectif.

- Rééquilibrage énergétique : processus relaxant et libérateur. Chaque séance agit aussi bien sur la santé, le sommeil, l'anxiété, le stress, le corps, etc.
- Accompagnement courses alimentaires (Sélestat et alentours) : accompagnement pour remplir votre caddie et vous orienter dans les choix qui s'offrent à vous. Lecture et décodage des étiquettes, valeurs nutritionnelles, diététique et santé en fonction d'une pathologie (diabète de type 2, hypercholestérolémie...)
- Massage-bien-être
- Techniques manuelles naturopathiques (particulièrement pour les sportifs et la récupération) : Massage énergétique du corps/ Massage du dos
- Relaxation
- Réflexologie plantaire
- Enfants jusqu'à 12 ans : prestations pour les enfants (en présence d'un parent).

### Infos et contact :

Lydie RENCKLY Naturopathe  
15 Avenue Louis Pasteur  
67600 SELESTAT  
06 36 44 35 27

lydie.naturopathe67@gmail.com  
[www.lydienaturopathe.com](http://www.lydienaturopathe.com)  
<https://www.facebook.com/naturopathe.lydierenckly>

## Les centrales villageoises d'Alsace centrale



**Ca y est ! Depuis le 3 avril 2019, le Centre Alsace a sa « centrale villageoise ».**

### QUESACO ?

Les « Centrales Villageoises d'Alsace Centrale » sont une société créée par des habitants d'Alsace Centrale dans le but d'installer et d'exploiter localement des centrales de production d'énergie renouvelable. Les citoyens, entreprises et collectivités peuvent rejoindre les Centrales Villageoises en participant bénévolement à la gestion, en mettant à disposition des toitures pour les installations, ou en tant que sociétaires.

De nombreuses autres Centrales Villageoises produisent déjà de l'électricité renouvelable un peu partout en France, notamment dans la vallée de la Weiss dans le Haut-Rhin et à Saverne. Nous avons maintenant nos propres Centrales Villageoises qui fonctionneront sur le même modèle.

### POUR QUOI FAIRE ?

Les centrales Villageoises d'Alsace Centrale ont pour objectif de rassembler au moins 60 000€ de capital auprès des habitants, collectivités et entreprises d'Alsace Centrale. Une campagne de souscription est ouverte depuis le 5 juillet 2019. Ce montant sera complété par des subventions, des apports en compte courant d'associé et un prêt bancaire pour financer l'installation d'une dizaine de toitures photovoltaïques. L'électricité produite par les installations solaires photovoltaïques sera vendue selon des contrats réglementés sur 20 ans. Les revenus permettront de rembourser le prêt, d'investir dans de nouvelles installations et de rémunérer les investisseurs.



### POUR QUI ?

Le périmètre d'action des Centrales Villageoises d'Alsace Centrale a été fixé selon les communes de résidence des membres fondateurs, en gardant une cohérence avec le découpage administratif. Les installations se feront donc dans un premier temps sur les communes de la communauté de commune de Sélestat et dans les communes avoisinantes, soit les communes de Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Sélestat et Scherwiller et leurs communes limitrophes. (cf carte ci-dessous). Grâce à l'implication de vos élus dès le début de l'aventure, Rombach et Lièpvre font d'ores et déjà partie du périmètre qui pourra cependant s'ouvrir si besoin à l'ensemble du Val d'Argent.

Mettons nos économies au service de la transition énergétique.

De façon à ce que tout le monde puisse contribuer à ce projet de production d'énergie renouvelable locale, le montant des parts est fixé à 50€.

**Visitez le site : <http://www.centralealsace.centralesvillageoises.fr> ou passez en mairie pour de plus amples informations**

## Les municipales à Rombach : mode d'emploi



L'élection des 15 conseillers municipaux aura lieu à Rombach (RLF), comme partout en France métropolitaine, les dimanches 15 et 22 mars 2020. À l'issue de cette élection, le conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Argent (CCVA) sera également nommé. La campagne électorale en vue du premier tour sera ouverte le lundi 2 mars 2020 à zéro heure et s'achèvera le samedi 14 mars 2020 à minuit. En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 16 mars 2020 à zéro heure et close le samedi 21 mars 2020 à minuit. Dans notre commune de moins de 1000 habitants, le mode de scrutin est différent de celui des trois autres communes de la CCVA.

### Obligation d'une candidature individuelle

Les candidats présentent obligatoirement une candidature individuelle. À ce titre, contrairement aux élections dans les trois autres communes (plus de 1 000 habitants), les candidats ne se présentent pas sur une liste. Néanmoins, bien qu'il ne s'agisse pas d'un scrutin de liste, les candidats ont la possibilité de présenter une candidature dite groupée. Sans que les candidatures ne soient liées entre elles, les candidats peuvent regrouper leur présentation sur un même bulletin de vote. Pour autant, la candidature groupée se distingue d'une candidature de liste, dans la mesure où les déclarations de candidature et le décompte des suffrages restent individuels. En effet l'électeur, s'il le souhaite, pourra rayer des noms de candidats inscrits sur un même bulletin de groupe et éventuellement les remplacer par des candidats inscrits sur un autre bulletin de vote. La déclaration de candidature groupée donne la possibilité de s'associer pour réaliser par exemple la campagne électorale. Les candidats qui le choisissent peuvent ainsi mettre en avant un candidat, généralement le candidat potentiel au mandat de maire, ou bien donner un nom à leur groupement de candidature. Cette démarche n'est pas obligatoire. Le cas échéant les candidats d'une même candidature groupée peuvent désigner un candidat pour mener « la candidature groupée ».

### Election des conseillers municipaux

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée (cf ci-dessus). Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

### Désignation des conseillers communautaires

Pour Sainte Mairie (SMAM), Sainte Croix (SCAM) et Lièpvre (LPV), les conseillers communautaires sont également élus pour six ans, par fléchage, selon le même mode de scrutin et par le même vote que les conseillers municipaux. Pour Rombach, « les » conseillers communautaires « sont » désigné(s) automatiquement en suivant l'ordre du tableau, après qu'ont été élus le maire et les adjoints. Les nouveaux élus sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes : prennent rang après le maire, les adjoints par ordre de nomination, puis les conseillers municipaux. Ces derniers sont classés en fonction de l'ancienneté de leur élection (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> tour), puis du nombre de suffrages obtenus pour ceux élus le même jour ou, en cas d'égalité de voix, par priorité d'âge.

Le nombre de sièges de conseillers communautaires attribués à chaque commune membre de la CCVA, pour la durée du mandat, a été établi par un accord local de répartition des conseillers communautaires, imposé à l'été 2019 par les communes de Sainte Marie et Lièpvre contre les avis de Sainte Croix et Rombach. C'est ainsi qu'au lieu de bénéficier d'une répartition de droit à 22 conseillers communautaires (11 SMAM, 5 SCAM; 4 LPV et 2 RLF), le conseil ne sera plus composé que de 14 membres (7 SMAM, 3 SCAM, 3 LPV et un seul pour RLF) et ce pour toute la durée du mandat.

Cet affaiblissement du conseil communautaire souhaité par SMAM et LPV aura deux conséquences évidentes :

- alors qu'à 21 conseillers communautaires, il n'y avait pas assez de participation active et sérieuse dans les commissions chargées d'éclairer et de préparer les décisions du conseil communautaire, la situation sera catastrophique à 14 élus.
- l'unique représentant de RLF (le maire, un de ses adjoints ou à défaut un autre conseiller motivé) ne pourra pas assurer un suivi pro-actif des dossiers traités en conseil communautaire.

Élections municipales 2020



**Liberté • Égalité • Fraternité**

Au delà du bulletin glissé dans l'urne pour faire vivre cette démocratie représentative affaiblie dans le Val d'Argent, l'implication citoyenne dans une démocratie participative dynamique et rayonnante sera donc déterminante pour l'avenir de notre territoire.

## Sapeurs-Pompiers volontaires

Rejoignez-nous !

# VOUS POUVEZ PORTER CE CASQUE...

Rejoignez nos Sapeurs-pompiers volontaires !

SDIS 67 101

POUR TOUTE INFORMATION  
Prenez contact avec le centre d'urgence  
ou directement avec notre directeur

Centre de secours, Centre de 1er et 2nd degré  
11, rue Maurice Burnus - 67100 Sainte-Croix-Aux-Mines  
08 00 78 00 24  
01 30 00 00 00

TV INTERNET TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE

Vialis

Avec Vialis,  
faites le choix d'un opérateur  
de proximité 100 % alsacien !

- Télévision Haute Définition
- Internet Très Haut Débit jusqu'à 200 mégas\*
- Téléphonie fixe et mobile

Contactez nous  
au 03 89 58 54 30

**RIT** Découvrez nos offres complètes  
sur [telecoms.vialis.net](http://telecoms.vialis.net) ou à l'accueil de la RIT,  
11 A rue Maurice Burnus à Sainte-Croix-Aux-Mines

\* Jusqu'à 200 mégas avec 10 mégas en voie remontante, technologie fibre optique sauf le raccordement du domicile qui est en câble coaxial, débit wifi non garanti, soumise à conditions, sous réserve de faisabilité technique

## Saint-Quirin, patron peu commun

### SAINT-QUIRIN MARTYR

Patron secondaire de l'Eglise Paroissiale  
de Rombach-le-franc



Les trois niches de l'autel du côté droit de notre église sont occupées par Saint-Joseph, Saint-Blaise au centre et Saint-Quirin à gauche. Il est fêté le 30 avril.

Très vénéré en Lorraine, un petit village situé au pied du Donon, à 18km de Sarrebourg, porte son nom. Il le doit à Quirinus, tribun romain, père de Sainte-Balbine, qui fut martyrisée en l'an 130 sous l'Empereur Hadrien.

Selon la légende, une des soeurs de Léon IX, Pape alsacien de 1049 à 1054 (Bruno d'Eguisheim-Dasburg) aurait fait don d'une partie au prieuré bénédictin établi en ces lieux par les Comtes de Dabo.

Saint-Quirin fut invoqué pour la protection de notre communauté, contre la terrible épidémie de peste qui sévit au 16<sup>ème</sup> siècle et menaça notre vallée. Devant ce fléau, les habitants décidèrent de se réunir chaque soir en la petite chapelle romane très ancienne, dédiée à Sainte-Rosalie pour implorer la protection de Saint-Quirin.

Le village de Lallemand Rombach fut épargné. Aussi, la communauté reconnaissante, promit d'élever une statue à Saint-Quirin, lors de l'édification de l'église paroissiale. Cette promesse fut tenue, et Saint-Quirin demeura un Saint populaire dans notre village.

Le prénom fut souvent donné aux garçons au cours du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle. Il devint aussi un nom de famille.

Le diminutif utilisé par les familiers était : « Coury ».

Le souvenir de Saint-Quirin resta vivace dans la mémoire collective et, le 11 novembre 1812, lors de la bénédiction des 2 cloches, la plus petite fut bénie sous l'invocation de Saint-Blaise et Saint-Quirin Martyrs.

Rombach-le-Franc le 9 avril 1992

## Le Comité de Jumelage

En cette 26<sup>ème</sup> année de jumelage, les différentes activités de notre Comité en 2019 furent à chaque fois l'occasion de souligner la convivialité et la sympathie existant entre les différents membres des deux comités de Rombach le Franc et de Vignon en Quercy (dénomination de la nouvelle commune depuis le 01 janvier 2019 suite à la fusion des Quatre Routes du Lot et de Cazillac)

L'année débuta le 23 mars où le Comité participa à l'organisation d'un dîner dansant dans le Lot. Une délégation rombéchate, forte de 7 membres, confectionna une choucroute pour environ 140 personnes! Satisfaction unanime de tous les participants puisque cette soirée devrait être renouvelée en 2020. L'Assemblée Générale du 14 avril au Couraill fut l'occasion de constater la bonne gestion des finances de l'association et de l'arrivée de quatre nouveaux membres. La réélection de l'ensemble des membres du bureau et de son président Robert Stouvenot, fût adoptée à l'unanimité. Mais en ce début d'année 2019, le comité aura malheureusement aussi le regret de déplorer la disparition de son Président d'Honneur et membre fondateur Robert Chappuis.

Puis vint le week-end prolongé de l'Ascension du 30 mai au 02 juin. Lors de ces quatre jours, les Rombéchats eurent l'occasion d'accueillir leurs amis quercynois et de leur faire découvrir le patrimoine alsacien avec la visite du « Carreau Rodolphe » (anciennes mines de potasse), la gastronomie avec la carpe/frite du Sundgau et un moment d'histoire avec une visite guidée du « Hartmannswillerkopf » Au terme de ce séjour, tous les participants ne pouvaient que se réjouir de cette nouvelle rencontre.

Le dimanche 28 juillet fut l'occasion pour les membres du Comité de se retrouver lors de sa traditionnelle sortie pédestre. Repas tiré du sac à midi pour les marcheurs et retrouvailles de l'ensemble des membres pour le repas du soir à l'Auberge de Pierreusegoutte.

La participation à l'animation du Patchwork dans le Val d'Argent du 12 au 15 septembre cette année, est toujours pour le comité des dates importantes et cruciales puisque les recettes de ces journées sont les seules ressources de l'association. Cela permet notamment dans les meilleures années de financer soit le voyage en bus dans le Lot ou d'accueillir la délégation quercynoise lors du week-end de l'Ascension.

Pour conclure, le comité de jumelage rappelle qu'il est toujours preneur de nouvelles adhésions qui aimeraient découvrir les charmes de cette nouvelle commune Le Vignon en Quercy.

**Le Président  
Robert Stouvenot**



## Ça bouge au Val des Gouttes

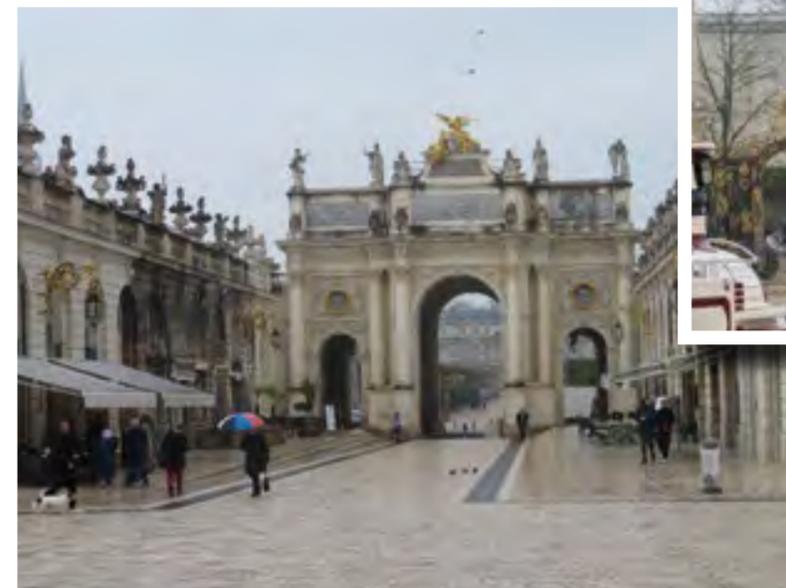
Le programme 2019 fut bien rempli et particulièrement attrayant. Jugez en par vous même :

- l'escapade à Nancy au printemps a bénéficié d'une ambiance dont la chaleur fut inversement proportionnelle à la météo, plutôt maussade.
- en juin, le repas de la fête des mères et des pères, préparé par Nicolas et Damien, a fait l'unanimité;
- la sortie automnale nous a d'abord fait partager l'enthousiasme et la passion d'un ancien mineur de mine de potasse ; la traditionnelle carpe frites une fois dévorée, ce sont les produits des moines de l'abbaye Notre Dame d'Olenberg.
- l'initiation au scrapbooking par Marie Paule Chatelain a permis aux participant(e)s de réaliser des cartes d'anniversaire gaies et originales.

Pour 2020, l'équipe se mettra encore en quatre pour vous préparer des sorties, des voyages, des activités et de chaleureuses agapes au cours desquels il fera bon de se retrouver, c'est sûr ! Alors n'hésitez pas, profitez-en et contactez Lysiane pour avoir le programme et vous y inscrire.



**CLUB DU VAL DES GOUTTES**  
Association d'aide  
aux personnes âgées  
du Haut-Rhin



## Le Club Vosgien



### Historique :

« La section du Club Vosgien tombée en léthargie depuis 1914, se reforme sous le nom section de Lièpvre Rombach-le-franc le 23 septembre 1920, près de 100 membres se font inscrire. » Recherches de Christian Laiguesse.

### Mais la création de la section de Lièpvre est bien antérieure à 1914...

En 1936, avec les premiers congés payés apparaissent les premiers loisirs de plein air ; et la section de Lièpvre Rombach-le-franc tombée en léthargie reprend ses activités avec ses premières randonnées hebdomadaires, familiales et variées. Elle compte aujourd'hui environ 90 membres et possède un refuge à la Hingrie pour des haltes reconstituantes au cœur de ses 118 km de sentiers repartis sur les communes de Lièpvre et de Rombach-le-franc.

### Le Club Vosgien a pour objectifs :

- de faire connaître le Massif Vosgien du Val de Lièpvre et de Rombach-le-Franc, son patrimoine naturel, son histoire et ses particularités culturelles
- de contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité du Val de Lièpvre et de Rombach.
- de développer et promouvoir le tourisme pédestre.
- d'éditer des cartes topographiques, des topoguides et des revues de randonnée pédestre.
- d'entretenir les sentiers balisés du Club Vosgien sur les communes de Lièpvre et Rombach-le-Franc.

### Ses activités :

- des randonnées familiales conviviales, des sorties culturelles et historiques dans le massif Vosgien et dans d'autres massifs.
- et l'entretien et le balisage des sentiers du Club Vosgien.



Photos : JL FRECHARD



Randonnée des Fontaines à Schnaps 24 juillet 2019

Voyage Rombach-Martelange au Luxembourg 26 & 27 octobre 2019

Randonnée chemin des écluses Artzwiller 1<sup>er</sup> août 2019

Photos: membres Club Vosgien Lièpvre Rombach-le-franc

### Calendrier 2019

- janvier 2020 : cérémonies des vœux de la communauté de communes du Val d'Argent
- 1<sup>er</sup> janvier 2020 : Après-midi Galette des rois du comité
- 23 février 2020 : Randonnée dans le piémont vignoble
- février 2020 : Soirée bien être au SPA Ribeauvillé
- 1 jeudi semaine paire 1<sup>er</sup> trimestre : Visite base Aérienne 133 Nancy Ochev et colline de Sion
- 1<sup>er</sup> mars 2020 : AG Club Vosgien Lièpvre Rombach le franc au refuge de la Hingrie
- 17 avril 2020 : Assemblée Annuelle du District IV à Poux (30)
- 24 avril 2020 : AG CV 68 à Uffoltz à 17h
- du 13 au 26 avril 2020 : Campagne de balisage club vosgien Lièpvre Rombach-le-franc des sentiers BAS du massif du Taennchel et Rombach & ligne de crêtes Hingrie
- printemps 2020 : Randonnée sentier des Névés HAUTES VOSGES floraison des jonquilles
- 1<sup>er</sup> mai 2020 : Randonnée vers la fête du SCHAENTZEL CV St Hippolyte
- 8 mai 2020 : cérémonies en mémoire du 8 mai 1945
- 6 et 7 juin 2020 : Congrès AG Club Vosgien à Mulhouse (68)
- dimanche de Pentecôte 31 mai 2020 : Accueil randonneurs et amis du club vosgien de Lièpvre Rombach au refuge de la Hingrie
- 5 juillet 2020 : Fête montagnarde Club Vosgien Ste Croix aux mines
- 14 juillet 2020 : Cérémonie fête nationale et fête villageoise
- 17 juillet 2020 : Randonnée Forêt Noire « Schluchsee »
- 3 août 2020 : Randonnée sentier Cascade de la Pissoire et visite de l'exposition photographique Haut du Tô & Jardins de Bernadette
- Mi août 2020 : escapade randonnée séjour dans les Alpes Bonneval sur Arc & lac des Evettes
- 19 au 20 septembre 2020 : Randonnée sur les crêtes des Hautes Vosges Casacade du Valtin et visite confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing (88)
- 17 octobre 2020 à 14h : Réunion automnale du district IV à St Dié
- 18 octobre 2020 : Randonnée du vin nouveau du CV Lièpvre Rombach le franc
- octobre 2020 : Visite des Roumischs de Rombach le Luxembourg
- courant novembre 2020 : Sortie nocturne aux thermes de Ribeauvillé
- 11 novembre 2020 : Cérémonies en mémoire du 11 novembre 1918
- 4 et 5 décembre 2020 : randonnée nocturne du Téléthon avec l'association St Martin
- décembre 2020 : Dîner de Noël du comité et des baliseurs

## NAISSANCES 2019

**Priam Christian François CONREAUX**  
né le 29 janvier 2019  
De Nicolas CONREAUX et Roxane VERDRET 20, la Hingrie

**Louise STOUVENOT**  
née le 12 mars 2019  
De Nicolas STOUVENOT et Sarah MAIELLO 9 Naugigoutte

**Sorya Chantal BIALY**  
née le 3 août 2019  
De Claude BIALY et Srey An TIENG 30 rue du Gal. De Gaulle

**Naïm Mohammed KASSIS**  
né le 27 novembre 2019  
De Mohammed KASSIS et Laura SCHMITT 33A rue du Général de Gaulle

**Ilyess KASSIS**  
né le 2 décembre 2019  
De Salat KASSIS et Ghylaine LEBLOND 33A rue du Général de Gaulle

## MARIAGES 2019

**MOUSSAFIR Kamal et MARCHAL Maryline**  
le 17 août 2019

**MANIN Jean et LEOUBE Marie France**  
le 9 octobre 2019

**BOUVIER Patrick et ANTZENBERGER Magali**  
le 24 décembre 2019

## DÉCÈS 2019

- SPIELMANN Marc Guy  
décédé le 18 février 2019

- BOINET Sandrine  
décédée le 22 février 2019

- CHAPPUIS Robert Pierre  
décédé le 31 mars 2019

- WALTER Paul Théophile  
décédé le 22 juillet 2019

- THÉMÉ Patrick Lucien Paul  
décédé le 10 août 2019

- ROTH Alfred Denis  
décédé le 5 novembre 2019

- HINSINGER Henri Blaise  
décédé le 26 novembre 2019

- CONREAUX Jean André  
décédé le 13 décembre 2019

- KAMMENTHALER Yves  
décédé le 16 décembre 2019

## NOCES D'OR

**HARTWEG Frédéric et GUIJARRO Dolorès**  
le 18 avril 1969

## NOCES DE DIAMANT

**FRECHARD Serge et VALENTIN Agnès**  
le 24 avril 1959

## LA DOYENNE :

**GRUNENWALD Jeanne née DIDIERJEAN**  
98 ans - née le 24 janvier 1921

## LES DOYENS :

**HINSINGER Henri**  
94 ans jusqu'au 26 novembre 2019

**CONREAUX André**  
94 ans jusqu'au 13 décembre 2019

**LOTZ Marcel**  
91 ans né le 14 avril 1928



## Mairie de Rombach le Franc - réservation Salle Raymond Hestin et Agence postale Rombach Le Franc

14, Rue de l'Eglise - 68660 Rombach Le Franc  
Téléphone : 03 89 58 90 53 - Fax : 03 89 58 93 21  
Mail : secmairierlf@gmail.com

Lundi : 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00  
Du mardi au jeudi : 08h00 - 12h00  
Vendredi : 08h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois : 09h00 - 12h00  
14, Rue de l'Eglise - 68660 Rombach Le Franc  
Téléphone : 03 89 58 90 53 - Fax : 03 89 58 93 21  
Mail : secmairierlf@gmail.com

## Réservation salle Raymond Hestin

Portable : 06 14 68 12 52 - Fix : 03 89 58 98 73

## Service Technique Rombach Le Franc

Place des Fêtes - 68660 Rombach-le-Franc  
Téléphone : 03.89.58.91.54  
Mail : servtechrlf@gmail.com

## Déchèterie de Sainte Marie-aux-Mines

de nombreuses infos sur le site du smictom :  
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

• du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00  
samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

• du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

mardi - mercredi - vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

## Trésorerie Publique de Sainte Marie-aux-Mines

9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00  
fermé les mercredis et jeudis après midi et le vendredi

## Boulangerie-Pâtisserie « Chez Nadine & Damien »

105, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC  
Téléphone : 03 89 58 90 64  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 6h00 - 14h00  
Vendredi : 6h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30  
Samedi : 6h00 - 14h00

## Boucherie « L'Envie Du Jour »

101, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC  
Téléphone : 03 89 58 92 96  
Lundi : fermé  
Mardi, jeudi et vendredi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30  
Mercredi : 7h30 - 12h00  
Samedi : 7h30 - 16h00

## Couarail

Téléphone : 03 68 07 66 03  
Portable : 07 78 32 43 77  
Jeudi après-midi : Cours d'informatique  
Samedi : 18h30  
Dimanche : 10h30

## Médiathèque du Val d'Argent

11a rue Maurice Burrus - 68160 Sainte-Croix-aux-Mines  
Téléphone : 03 89 58 35 85 - Mail : mediatheque@valdargent.com  
Mardi : 16h00 - 19h30  
Mercredi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00  
Jeudi et vendredi : 15h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00